Villejuif, le 13 avril 2017

Ensemble levons l'omerta sur la violence au travail !

L'intersyndicale CFDT, FO et CGT a interpellé la Direction Générale lors du dernier CCE sur la souffrance au travail et les suicides chez LCL dont la presse se fait l'écho.

Alors qu'il n'est pas intervenu au CCE, le SNB joue l'individualisme et pavoise en annonçant l'ouverture de négociations sur la Qualité de Vie au Travail le 2ème trimestre 2017 (non confirmée par la Direction). **Or des discussions stériles sur la QVT ont commencé depuis septembre 2015 chez LCL !!!**

En effet, la Direction refuse de voir la réalité en face, de changer son organisation du travail et de parler effectifs et poids des postes.

Pour l'intersyndicale CFDT, FO et CGT, il est urgent d'arrêter la langue de bois, de reconnaître la souffrance au travail chez LCL et de traiter ses origines. Trois Organisations Syndicales représentant 70% des salariés de LCL s'unissent donc pour réclamer un accord sur les conditions de travail que la Direction a toujours refusé.

Afin d'établir un diagnostic préalable à la négociation, elles demandent par courrier adressé hier à M. Renaud Chaumier, l'organisation d'une table ronde avec la présence des services sociaux et médicaux de LCL, ainsi que de l'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels dont c'est la mission.

Enfin rappelons le rôle des Comités d'Hygiène, de Santé et des Conditions de Travail. Leurs élus veillent à ce que *"l'employeur prenne les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs"* (Art.4121-1 du code du travail). **LCL n'est pas au-dessus des lois.**

Adressez-vous aux membres CHSCT ou à tout autre représentant du personnel (sauf ceux du SNB qui ne font que justifier les décisions de la Direction) si vous êtes en souffrance ou si vous avez connaissance de cas de mal-être au travail.

LCL LE CREDIT LYONNAIS

Villejuif, le 12 avril 2017

Monsieur Renaud CHAUMIER
Directeur des Ressources Humaines
BC 305.01

Lettre ouverte

Objet : Négociation « Conditions d'exercice de l'activité professionnelle »

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Nos 3 organisations syndicales vous ont interpellé à la séance plénière du CCE du 6 avril, sur le climat social extrêmement détérioré qui règne depuis maintenant plusieurs mois dans l'entreprise.

L'épuisement professionnel devenu fréquent voire banal, causé notamment par la « technique de l'écrémage », détruit les salariés et aussi l'entreprise. Ajoutons à cela le non-respect des lois, du Code du travail, des conventions collectives, des accords de branche, de groupe, d'entreprise, et ce, sans aucun complexe.

C'est un cercle vicieux qu'il faut absolument enrayer et le plus rapidement possible.

Les salariés que nous représentons souffrent quotidiennement, sont inquiets de leur avenir et de celui de LCL.

Afin d'établir un diagnostic préalable à la négociation, nous sollicitons l'organisation très rapidement d'une table ronde avec la présence des services sociaux et médicaux de LCL, ainsi que de l'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels dont c'est la mission.

Cette demande nécessite une réponse positive urgente, sauf à ce que la direction ne veuille pas respecter son obligation de garantir la santé physique et mentale des salariés de LCL.

Dans l'attente d'une prompte réponse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

CFDT	**CGT**	**FO**
Thierry Cornu	Vincent Chaudat	Philippe Kernivinen